

Discours d'Angélique Delahaye au 52^{ème} Congrès National des
Producteurs de Légumes à Montauban, le 5 décembre 2008

Introduction :

Monsieur le représentant du Ministre de l'Agriculture,
Madame le Député Maire,
Madame le Préfet,
Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil Général et du Conseil Régional,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le représentant de la FNSEA,
Madame la Présidente des Horticulteurs,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de venir écouter et apporter votre soutien aux producteurs de légumes de France, réunis en Congrès dans cette belle ville de Montauban.

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture,
Monsieur le Président de la FDSEA,
Monsieur le Président des JA,
Monsieur le Président de la MSA, cher Yvon,
Merci pour votre engagement aux cotés des producteurs de légumes du Tarn-et-Garonne,
Merci à Francis, Patrick, Bernard et vos équipes,
Avec une mention particulière pour la commission des agricultrices qui s'est investie dans les Légumes dans la Ville,
Merci aux renforts venus de Toulouse ou du Lot,
pour faire de ce 52^{ème} congrès et des Légumes dans la ville une réussite,
témoignage de la volonté des producteurs de légumes de faire face aux difficultés et de faire fructifier les trésors des Légumes de France, plaisir, santé, diversité, terroirs, territoires, savoir-faire et emplois !
Merci également à tous nos partenaires du Département et de la Région (Ville de Montauban, Crédit agricole, Groupama, Safer, CER, MSA) et nationaux (Viniflor, Interfel, Ctifl, Fafsea, GNIS, Entreprises du Club Partenaire),

Merci aussi à vous tous, responsables et acteurs de la filière, ministère de l'Agriculture, viniflor, Interfel, Ctifl, FNPF, Felcoop, et vous tous, producteurs des légumes de France, de participer à nos travaux, avec pour objectif commun de bien vendre pour pouvoir produire les bons légumes de France !

Je voudrais également remercier tous les responsables professionnels, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration de la FNPL, demain des « Producteurs de légumes de France », de leur engagement tout au long de cette année particulièrement dense.

Enfin, je voudrais remercier Gérard Roche, qui a toujours répondu présent même dans les moments difficiles, et Jacques Rouchaussé qui se sont dépensés sans compter tout au long de l'année ; une mention particulière aussi à Jean-Paul Douillard qui a mené d'une main de maître nos actions syndicales à Rungis et auprès de centrales d'achat.
Et pour finir, l'équipe de la FNPL, motivée et efficace, avec une mention spéciale aux chevilles ouvrières de ce congrès, Anne-Laure et Marie-Emmanuelle, Directrice de la FDSEA du Tarn-et-Garonne.

Nous connaissons aujourd'hui une situation économique dégradée :

- les gains de productivité des entreprises ne permettent plus de compenser la hausse des charges,
- la consommation des légumes stagne,
- des échos médiatiques négatifs sur la prétendue cherté des fruits et légumes ou les résidus phytosanitaires.

En 1998 il y avait 40 000 entreprises de production légumière en France ; il en reste, selon certaines estimations, 30 000 en 2008, et demain, combien ?

En 2007, le revenu des entreprises légumières a chuté de 49% ; en 2008 le ministère annonce une nouvelle baisse de 20% ; et en 2009 ?

Pour autant, les légumes sont au cœur des enjeux de notre société : santé, emploi, insertion, environnement et aménagement des territoires, notamment péri urbains...

Alors quelles responsabilités et quelles réponses face à la crise ?

Les fausses excuses du genre :

« nous, on voudrait bien vous aider, mais c'est Bruxelles ou Bercy qui ne veut pas... »

ou bien plus trivialement : « Y a plus de sous ! », ne sont pas acceptables.

Dans le contexte actuel, elles deviennent même franchement coupables !

Sur les charges et coûts de production

- l'énergie :

le gaz a augmenté subrepticement le 15 août, et depuis silence radio alors que le prix du baril baisse depuis juillet et est redescendu à son niveau de l'hiver 2007.

Les tarifs du gaz doivent évoluer de la même façon : nous demandons une baisse de 20% du Tel nuit, le tarif serriste.

Et sans augmenter le coût du transport du gaz...

On entend beaucoup parler d'énergie durable, de Grenelle de l'environnement, de bouquet d'énergie,

Mais,

Silence radio sur les propositions de la FNPL au sujet de la cogénération !

Et ce alors que les serres maraîchères ont la meilleure efficacité énergétique dans ce domaine.

Pourtant, dans le même temps la commission européenne, si souvent décriée, prône son développement dans ses propositions faites le 13 novembre 2008 pour garantir un approvisionnement énergétique durable de l'Union européenne.

Faut-il rappeler que la cogénération en maraîchage, c'est des légumes, de l'électricité, du carbone absorbé, des emplois au sein des territoires ?

Nos concurrents belges et hollandais l'ont bien compris eux et construisent le développement de leur filière serriste sur la cogénération.

Il faut, Monsieur le Conseiller, expliquer tout cela à M.Borloo !

Un élément positif tout de même, la sortie de la nouvelle circulaire serre qui doit permettre l'adaptation des entreprises, à condition qu'elle soit dotée des moyens budgétaires suffisants...

- ***pour les autres intrants (engrais, emballages, produits phytosanitaires..)*** on peut espérer que certains baissent du fait de la baisse du pétrole.

Encore faut-il pouvoir disposer des produits nécessaires à la protection de nos cultures.

On ne peut que regretter que les producteurs soient mis devant le fait accompli et ne puissent plus protéger leurs récoltes.

Là aussi, Monsieur le Conseiller, il faut dire à M.Borloo et à Mme Kosciuzko-Morizet que sans protection des cultures, il ne peut pas y avoir de récolte.

Soit vous avez le courage de nous dire qu'il ne faut plus produire de légumes en France. Et Il faudra alors informer les consommateurs qu'ils n'auront plus à leur disposition des légumes qui répondent à leurs attentes de citoyens.

Soit, il faut se donner le temps d'amener les réponses techniques appropriées dans les exploitations.

Les bases en sont jetées avec le projet Picleg, production intégrée en culture légumière, porté sur les fonds baptismaux par Michel Barnier lors de notre dernier congrès à Reims.

Actuellement, 14 chercheurs de l'Inra sont mobilisés. On ne peut pas dire que la profession ne prend pas le problème à bras le corps.

Ce dont nous avons besoin c'est de temps. : il faut décréter un moratoire et mettre en place un calendrier de travail ; Il n'est pas acceptable que dans plus de la moitié des cas, les producteurs ne disposent des moyens de lutte nécessaires pour protéger leurs cultures !

- A défaut, doit-on envisager un recours accru au désherbage manuel ?

Cela pourrait faire plaisir au ministre du travail...

Mais l'évolution du coût du travail ne plaide pas en ce sens.

Paradoxalement, ou à cause de cela, le chômage augmente...

Le coût du travail et l'emploi : parlons-en !

Les distorsions de concurrence sur la main-d'œuvre saisonnière entre la France et l'Allemagne sont désormais démontrées par l'excellent dossier construit par nos collègues d'Alsace. En France, le coût du travail saisonnier est deux fois plus élevé qu'en Allemagne.

6 euros de l'heure en France, 11,37 en Allemagne.

Et que dire des pressions continues sur les employeurs de main-d'œuvre, a priori coupables d'exploiter leurs salariés !

Pourtant, dans ce contexte général de chômage et de ralentissement économique, la production de légumes propose toujours de l'emploi.

Aujourd'hui, les entreprises de production de légumes représentent encore près de 200 000 emplois en France.

Il faut le dire à Mme Lagarde et à M.Bertrand, Monsieur le Conseiller.

La seule réponse sur l'emploi saisonnier ne suffit pas.

Faut-il rendre saisonnier des emplois permanents ou rendre permanents des emplois saisonniers ?

Il faut gommer les distorsions de concurrence en matière de coût du travail!

C'est la responsabilité du Gouvernement.

Le coût du travail chargé ne doit pas être supérieur en France à ce qu'il est en Allemagne.

depuis 10 ans l'Allemagne développe ses surfaces légumières. Dans le même temps elles régressent en France et les entreprises disparaissent, avec en conséquence autant d'emplois en moins, autant de cotisations sociales en moins, autant de chômeurs en plus...

Cela aussi il faudra le dire à Mme Lagarde, à M.Bertrand, à M.Wauquiez.

Il faut revenir aux promesses du Président de la République sur la TVA sociale. Peu importe comment on appelle le dispositif qui sera mis en place, ce qui compte, c'est son effet sur le coût horaire du travail.

Le ministre a sur son bureau un dossier de la FDSEA du Vaucluse qui consiste à prendre en compte les charges patronales au même titre que la TVA. Nous soutenons cette proposition, il faut la porter au Gouvernement pour apporter une réponse durable pour un emploi durable !

Et expliquez à Mme Lagarde et à M. Woerth que renforcer l'épargne de précaution (DPA) dans les entreprises au prorata de l'emploi qu'elles représentent, c'est un investissement très rentable : des entreprises plus réactives, des emplois consolidés, moins de chômeurs et au final plus de retombées fiscales !....

Enfin, faites valoir les atouts du maraîchage en matière d'insertion et d'emploi des personnels non qualifiés ; Nos entreprises doivent être pleinement partie prenante du plan emplois annoncé par le Président de la République !

De notre côté, nous allons mettre en place avec la MSA une nouvelle convention d'objectif en matière de sécurité et de prévention des risques dans nos entreprises.

Toutes ces charges font que les légumes ont un prix !

***Tant qu'on restera dans la seule logique de prix et de marges,
Tant qu'on restera dans une logique d'affrontement,
Tant qu'on ne raisonnera qu'écoulement de marchandises,
Tant qu'on aura recours par des importations au dumping social, sanitaire et environnemental,
Il n'y aura ni place ni valorisation pour les producteurs français.***

Face à cela : la FNPL a pris des positions courageuses :

- Les 3R, vous savez, les fameux remise, rabais et ristourne !

La Cour d'Appel de Caen a condamné le 18 mars dernier la société Carrefour au sujet d'une ristourne sans contrepartie. Il a tout de même fallu 7 années de procédures, de courage et de tenacité à Jean Sales et à moi-même pour obtenir ce résultat au nom des producteurs de légumes. La voie est ouverte : le Gouvernement et les services de l'Etat doivent s'y engager résolument pour sortir de cette économie de racket.

Certains comme Casino l'ont compris et travaillent sans ristournes ; d'autres, bien que condamnés, exigent de nouvelles ristournes !

Dois-je les citer, les Carrefours, les Intermarchés, les Champions, les Auchans, leclerc, et autres Pomona, Creno, Hexagro...

Il est vraiment temps que le Gouvernement prenne ses responsabilités !

Dites le à Mme Lagarde et à M. Chatel, Monsieur le Conseiller; encore une action qui ne coûte pas un sous,

juste un peu de courage politique !

- L'absence de cohérence professionnelle sur les marchés se fait au détriment du revenu des producteurs,

Peu importe OP ou non OP, ce qui compte c'est de travailler en cohérence pour valoriser notre offre : le contre exemple des endives est éloquent ! Parce qu'on a abandonné le pouvoir aux commerciaux on a réussi le tour de force d'être en crise permanente alors qu'on est leader sur le marché. Il faut que les producteurs reprennent la main sur leurs outils commerciaux et définissent les stratégies commerciales ! Le chacun pour soi des outils commerciaux n'est pas acceptable.

Nous devons mettre les opérateurs de 1^{ère} mise en marché devant leurs responsabilités : rémunérer les produits aux producteurs; leur seul objectif doit être le revenu du producteur !

La profession a élaboré avec le ministre de l'agriculture une charte nationale qui place les associations d'organisations de producteurs nationales par produit au cœur de la politique économique de notre secteur.

On n'en attend pas moins du ministre et du gouvernement qu'ils mettent en œuvre cette charte et appuient vigoureusement les actions des AOP nationales.

C'est pourquoi, il est indispensable d'encourager la participation des producteurs et des OP aux AOP comme tomate et concombre de France !

Notamment, et par exemple, par une bonification des aides à la modernisation des serres maraîchères.

Monsieur le Conseiller, transmettez nos remerciements au Ministre de l'agriculture pour le courage dont il a fait preuve !

- La valorisation des légumes de France

Les Légumes, c'est beau, c'est bon et ça fait du Bien !

Avec de tels atouts il doit être possible de se donner des perspectives en valorisant les Légumes de France !

L'exemple de la Tradition Maraîchère, initiée dans la Marne par Jacques Rouchaussé, montre qu'il est possible de mieux vendre nos légumes, en satisfaisant les consommateurs. Et même de trouver des magasins qui jouent le jeu, en l'occurrence deux centres Leclerc et un Carrefour. Cela n'absout pas le commerce et la distribution de leurs turpitudes, mais cela montre que d'autres relations sont possibles.

A nous, producteurs, de ne pas nous laisser faire et d'imaginer des stratégies gagnant/gagnant.

- Il faut reconstruire la confiance dans la filière et au sein de l'Interprofession !

De l'interprofession, on attend qu'elle contribue à un contexte favorable à la consommation de F&L, et à la valorisation de l'origine France.

A commencer par réserver en son sein un espace à l'organisation de la première mise en marché. Les statuts de l'Interfel doivent prochainement être modifiés pour permettre la constitution de sections interprofessionnelles de première mise en marché par produit ou groupe de produits. A ce sujet, je voudrais remercier son Président Gilles Vignaud qui n'a pas ménagé son énergie pour obtenir l'accord de FCD.

Les réticences de FCD à rendre cette organisation possible est un bon indicateur de l'intérêt que les producteurs doivent porter à ce mode d'organisation. Il est le garant du rééquilibrage du rapport de force amont/aval, de l'adaptation de l'offre à la demande et de la mise en place de stratégies valorisantes pour les produits.

Une partie des réponses viendront du travail interprofessionnel sur la valorisation de l'origine France.

Cela doit se traduire par des actes, des propositions concrètes.

Par exemple :

- engager un travail suite à la disparition des normes européennes pour redonner des points de repères aux consommateurs. Ce pourrait être la base d'une nouvelle segmentation de l'offre.

A condition de jouer sans réserves et sans arrière-pensée la carte « France » !

Attention, la disparition des normes est une vraie fausse bonne réponse pour la baisse des prix et le pouvoir d'achat ; il suffisait de commercialiser des catégories 2 plutôt que de nous contraindre à les jeter.

Mais la Commission européenne en matière de fruits et de légumes a jeté le bébé avec l'eau du bain !

L'Interprofession doit aussi :

- renforcer la communication pour promouvoir la consommation des F&L,

- travailler sans relâche à ramener la perception des consommateurs (cherté, résidus phyto) à des considérations plus objectives : vous connaissez beaucoup de produits qui permettent de faire un repas à 2 ou 3 euros le kilo ?
- mettre en place des indicateurs pour permettre aux consommateurs de faire les bons choix. Ce qu'on exige des producteurs français, il faut l'exiger des autres !
- Au sein de l'interprofession, il faut réserver un espace de création de valeur aux sipmm,

Quand pourra-t-on évoquer et échanger au sein de l'interprofession sur les relations et pratiques commerciales : coopérations commerciales, promotions, contractualisation, sont autant de pistes de progrès. Le champ d'action est immense étant donné les pratiques actuelles...Que doit-on penser d'un distributeur qui achète de grandes quantités d'un produit pour une opération de promotion « discount », mais qui dans la réalité n'en met qu'une petite partie en promo et vend le reste au prix fort ! Il trompe son fournisseur qui a fait un effort sur le prix, il trompe les consommateurs et il contribue à l'image de cherté des fruits et des légumes : BRAVO !

Si on arrive à faire cela, alors on arrivera à recréer la confiance entre opérateurs de la filière, passer du Diktat au Partenariat gagnant/gagnant aval-amont ou amont-aval.

En complément d'une interprofession tournée vers la valorisation de nos productions, nous avons besoin de conserver des outils techniques efficaces, à l'écoute des attentes des producteurs, au service de l'adaptation des entreprises :

Nous souscrivons aux propositions remises au Ministre de l'agriculture par les ingénieurs généraux.

Il est capital de mettre en réseau les stations expérimentales régionales, de les doter de financements adaptés, pour travailler sur des programmes de recherche élaborés par le réseau, validés techniquement par le Ctifl et politiquement par les professionnels.

Je conclurais en demandant à chacun de prendre leurs responsabilités :

- ***les producteurs doivent s'impliquer dans la vente de leurs produits et la défense de leur profession***
- ***les acteurs de la filière doivent s'investir dans la satisfaction des consommateurs par la valorisation des légumes de France,***
- ***les collectivités territoriales doivent être cohérentes avec leurs enjeux de développement durable : par exemple dans leurs choix d'approvisionnement de la restauration collective (écoles, administrations, hôpitaux...) dont elles ont la charge qu'avec des légumes locaux et nationaux. C'est possible, et avec des vrais impacts en termes d'emplois, d'aménagement des territoires, d'alimentation et de santé publique.***

- En ce qui concerne les Pouvoirs publics et le Gouvernement, M. le conseiller, dites à M.Fillon que les légumes de France sont un enjeu pour la société française et doivent être au cœur des préoccupations et des actions de son Gouvernement !

Les producteurs sont prêts à relever le défi, avec courage et ténacité, Le Gouvernement fera-t-il preuve d'autant de courage et de ténacité pour soutenir les entreprises des producteurs de légumes de France ?